Gestion collective des déchets dans le Sud-Ouest Lyonnais (69)

expérience exemplaire

SOLEN (Fédération de 4 associations d'entreprises lyonnaises

1, route du Dôme
69630 CHAPONOST

http://www.federationsolen.fr

Chantal SIMONNET
contact@federationsolen.com

CONTEXTE

SOLEN est la fédération de 4 associations d'entreprises lyonnaises, comportant **400 membres** répartis sur **23 communes**.
Les éléments déclencheurs de l'opération sont le constat de manque d'information des industriels sur les déchets, conduisant à un tri mauvais, voire inexistant et la volonté du président de la commission environnement de SOLEN de mise en commun et de mutualisation des moyens.
Aujourd'hui, les déchets banals et les déchets dangereux sont collectés en porte à porte par un prestataire privé.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Dès le départ, l'objectif de l'opération était de faciliter la gestion des déchets pour les entreprises en leur proposant un service "clé en main", SOLEN jouant le rôle d'une centrale d'achat. Cette facilitation devait permettre un meilleur tri des déchets.

400 participants
environ **1 000 à 1300 tonnes de DIB** collectées par an et **36% de valorisation**.

La mise en place de l'opération, innovante à l'époque à permis de dynamiser la zone, d'augmenter l'attractivité, mais également de mettre en conformité les entreprises vis-à-vis des règlementations déchets.

MISE EN OEUVRE

Premières discussions en 1997, avec le SITOM Sud-Rhône qui collectait la zone à l'époque et qui marquait sa volonté de ne plus gérer les déchets.
2000: lancement d'une première charte définissant les conditions de collecte (type de déchets, modalités de collecte, coûts négociés,..) entre le SITOM Sud-Rhône, SOLEN et VEOLIA (2000-2005).
2006: prolongement de la première charte et lancement d'un nouvel appel d'offre.
2007: lancement d'une deuxième charte.
2011: prolongement de la deuxième charte.
Il est envisagé des compléments à la charte. Elle prendrait en compte d'autres enjeux que la seule gestion des déchets (prévention, énergie, ...).

D'après les estimations, le lancement de l'opération nécessite environ 50h de réunion, 100h de travail, soit environ 3 mois en équivalent temps plein. Un chargé de mission avait été embauché, pour une durée d'un an, au démarrage de la mission.
Le suivi, plus léger, demande en moyenne 1 journée par mois (réunion, téléphone,...).

Pas de financement propre mais un chargé de mission d'un an avait été embauché sur une base aidée. L'ADEME avait aidé SOLEN sur l'établissement de la première Charte.

Les déchets, triés à la source, sont collectés en porte à porte en moyenne 1 fois par semaine pour les cartons et 2 fois par semaine pour les DIB.

- Communautés de communes
- SITOM (montage de la Charte et de l'Appel d'Offre)
- Partenaires Techniques
- ADEME
- Région Rhône-Alpes.

VALORISATION DE CETTE EXPÉRIENCE

Selon SOLEN, cette opération est reproductible à toute zone d'activité et toute zone industrielle sous réserve d'un gisement de déchets pouvant être collectés suffisant.
Il est à noter que les entreprises productrices de déchets intéressées par ce type de collecte ne sont ni trop grosses (auquel cas, elle passe par un prestataire en direct), ni trop petites (auquel cas elles ne produisent pas suffisamment de déchets).

Cette opération a été mise en avant régulièrement : Elle a été présentée à Evian en 2008 lors des 6ème Assises professionnelles des dirigeants territoriaux ainsi que lors d'une conférence durant Pollutec en 2008, aux côtés de la Collectivité et du SITOM Sud-Rhône. SOLEN a également remporté un trophée "Développement durable" en mai 2010.

Selon SOLEN, plusieurs facteurs de réussite peuvent être mis en avant et sont primordiaux à la réussite de l'opération :

- Une bonne entente avec les collectivités qui jouent un rôle très important. Sur le territoire, la Collectivité après examen avec le SITOM exonère de TEOM les industriels faisant collecter l'intégralité de leurs déchets par un prestataire. Les industriels ont donc une motivation financière supplémentaire
- Une légitimité auprès des industriels et une relation de confiance
- Un prestataire motivé
- Une fédération porteuse du projet qui informe régulièrement.